

## Intervention de Madame Christine BATTEUX Conseillère Régionale Nord Pas de Calais, vice présidente en charge du Tourisme

Aujourd'hui, le tourisme participe activement au renouveau économique de la région, il crée des recettes et des emplois et contribue aussi, très efficacement, à changer notre image.

Le Nord pas de Calais est une région touristique et ce secteur avec ses 39 000 salariés apporte aujourd'hui une contribution significative à l'économie régionale :

Cette politique est basée sur quatre thématiques prioritaires

- Le tourisme culturel
- Le tourisme de mémoire
- Le tourisme de nature, de bien-être et de loisirs
- Le tourisme urbain

Et sur 9 programmes sectoriels qui ont vocation à être repris dans une logique contractuelle par le biais de la mise en œuvre de contrats de rayonnement touristique.

- Placer l'habitant au cœur des politiques de promotion
- **Faire du tourisme social et solidaire le cœur de la politique touristique**
- e-transformer les politiques touristiques
- Renforcer la professionnalisation des acteurs publics et privés
- Soutenir l'offre d'hébergement
- Intégrer une offre de transport durable aux politiques touristiques
- Favoriser l'évolution des structures publiques vers une organisation innovante et économe en moyens
- Renforcer l'effet de levier des grands équipements
- Repenser le tourisme de congrès et d'événements d'entreprises

Le droit aux vacances est un droit fondamental inscrit comme tel dans notre politique tourisme et notre région, malheureusement, est une région où le taux de non départ est important.

Les habitants du Nord-Pas de Calais : les non-partants

Source : *Enquête clientèle régionale BVA 2010*

⇒ 50% de non partant

⇒ **1 habitant sur 5** n'a effectué aucun déplacement touristique en 2011 (*proportion en léger retrait, 21% vs 24% en 2002*).

⇒ Les **raisons financières** viennent expliquer de manière encore plus marquée qu'en 2002 cette situation (*43% des non partants en sont victimes contre 36%*), suivies des contraintes personnelles pour 34% (problème de santé, handicap, pas de moyen de locomotion, ...). On notera également qu'un quart de ces non partants absolus (*soit environ 5% des résidents de la région*) sont réfractaires aux déplacements et choisissent délibérément de ne pas partir

⇒ Parmi ces non-partants en région Nord-Pas de Calais, on trouve sensiblement plus de femmes, de personnes âgées, de retraités et d'autres inactifs, de personnes seules, d'individus bénéficiant des revenus les plus faibles, et des habitants du département du Nord (vs Pas-de-Calais)

Le tourisme associatif en Nord-Pas de Calais : chiffres-clé

Source : *UNAT*

L'UNAT Nord-Pas de Calais comprend 12 hébergements (6 villages de vacances, 2 auberges de jeunesse, 2 centres de vacances, 2 centres internationaux) dont le parc est composé de 2.536 lits et 412 logements avec, en 2012, un taux d'occupation moyen supérieur à 50%.

77.876 vacanciers y ont été accueillis en 2012 (303.537 nuitées). Les villages de vacances représentent 68% de cette activité et les auberges de jeunesse 13%.

Les membres de l'UNAT ont vocation à favoriser l'accès aux vacances pour tous : 1 vacancier sur 6 a bénéficié d'une aide en 2012 (bons Caf, chèques vacances, CE).

Le secteur a généré en 2012 un chiffre d'affaires de 12,1 M€. Il emploie 152 ETP.

En deux ans, 10 hébergeurs de l'UNAT ont investi plus de 2 M€ en rénovation afin d'être prêts pour l'échéance 2015 (nouvelles normes Accessibilité).

Un tourisme engagé, c'est un tourisme où l'action publique permet au plus grand nombre de partir en vacances, pour devenir soi-même en allant à la rencontre de l'autre.

C'est important de le souligner car il faut rappeler la place et le travail réalisé par les associations du NPDC qui chaque jour sont au contact des populations, expérimentent, et font leur maximum pour favoriser le départ en vacances. Il faut insister sur le fait que la solidarité entre les associations n'est pas un vain mot en région NPDC, elles travaillent ensemble ! L'histoire est forte en région et la dynamique est importante, le processus du 'vivre ensemble' est en marche en NPDC.

Aujourd'hui le Conseil régional soutien donc :

- des associations d'aide au départ en vacances et travaillant avant, pendant le voyage et au retour des populations (Soutien à l'UNAT, Vacances ouvertes, Vacances et familles...)
- des associations qui organisent des journées ou séjours spécifiques à destinations de publics cibles (soutien à la Journée des oubliés des vacances du Secours Populaire, au programme d'actions de l'association des Paralysés de France etc...)
- des opérations ponctuelle d'envergure régionale comme la route des vacances entre lens et la ville de Berck sur mer organisée en juin derniers
- le financement de structures d'hébergement du tourisme social et solidaire (Auberge de jeunesse, village vacances, ecolodges...)
- et bien entendu organise chaque année les TER mer et TER Vert, en 2013 ce sont 90 000 billets à 1€ qui ont été vendu et qui ont permis à des familles de passer une journée à la mer ou à la campagne

Hors TER mer, en 2013 ce sont près de 1 200 000 euros de subventions, dont 380 000 € de fonctionnement et 820 000 d'investissement qui ont été distribuées à ces associations et cela a permis à plus de 13 000 personnes de partir en vacances.

Le projet régional intégrera des mesures financières d'aide au départ des populations les plus fragiles. Elles pourraient même être regroupées dans un fonds commun. Il reposera aussi sur la mobilisation concertée de l'ensemble des intervenants qui œuvrent aux côtés de ces personnes, pour améliorer la qualité de leur action par une meilleure coordination de leurs interventions et une diffusion plus large des actions conduites par les uns et les autres.

Et demain ?

et bien tout d'abord, et c'est assez étonnant car au final on pourrait comparer cette problématique à celle du tourisme d'affaires **mais il convient de structurer cette filière du tourisme social et solidaire**. Il manque un portage, un observatoire, un pilote qui permet de fédérer complètement tous les acteurs, cela permettra de mener des actions plus précises et plus ciblées.

Ensuite les prochaines idées de réflexions sont à chercher parmi les acteurs du TSS eux-mêmes, actions proposées lors des assises territoriales du tourisme :

2/ Ensuite le groupe a fait le constat que lorsqu'on est au contact de publics en difficulté, et bien le fait de parler de vacances n'est pas chose évidente car souvent ce qui revient c'est d'abord comment finir le mois...et bien nous pensons qu'il est du rôle des acteurs au contact des personnes de savoir faire ressortir petit à petit la problématique des vacances. Et ça c'est la formation qui va le permettre. Il faut donc intégrer un module de formation / qualification des acteurs au départ en vacance dans les formations sociales (module tss dans formation assistante sociale par exemple) mais aussi plus généralement dans les formations touristique, est-ce normal qu'en BTS tourisme on ne parle de ce secteur que lors d'une intervention de 3h ?

3/ Troisième proposition, adapter les outils de communication aux cibles et aux au territoire. Nous ne pensons pas que la solution unique soit de nationaliser la communication vis-à-vis des publics, c'est utile, certes, mais nous pensons qu'il faut adapter aussi cette communication au plus fin niveau territorial et qu'il faut aller toucher les gens là où ils sont, et là où ils sont c'est au supermarché, dans les transports en commun, dans les CCAS, à la CAF, à pôle emploi...on ne peut donc se contenter de permanence ou de communication passive, et ça c'est le rôle des associations.

4/ enfin quatrième et dernière mesure qui est apparue flagrante pour le groupe c'est la problématique des transports : il faut ôter ces freins à la mobilité. Le nord étant 'au nord', forcément ça fait de la route...et sur ce domaine on pourrait être créatif, mise en place d'un télépéage spécial vacances, frais de train dégressif en fonction du nombre de billets pris, mise en place d'un site de covoiturage spécial vacances associés aux transporteurs routiers (bus)